

SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss

75703 PARIS Cedex 13

☎ : 01 57 53 29 21

cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



Coronavirus : le point en Douane au 15 avril 2020.

Point sur les effectifs en douane à la date du mardi 14 avril au soir :

Agents présents dans les services : 2649 (vendredi soir 10 avril : 2331)

Quatorzaine : 146 (vendredi soir : 174)

Malades : 155 (vendredi soir : 204). **ATTENTION**, les agents malades sont ceux qui sont soit atteints soit seulement suspectés d'être touchés par le coronavirus (ils présentent les symptômes mais ne sont pas testés, donc pas de certitude).

Au 15 avril, la situation continue d'évoluer plutôt **favorablement**, les nombres de quatorzaines et de malades continuant leur décreue (**pour rappel, le 27 mars nous comptions en Douane 296 malades**).

On constate toujours néanmoins de fortes disparités entre interrégions, ainsi qu'entre Surv et AG/CO.

Le nombre d'agents travaillant en présentiel est en forte hausse.

1/ QUESTIONS RH

- Le projet d'ordonnance sur la **prise de congés imposée** circule déjà et suscite nombre de réactions négatives. Les décisions de l'ordonnance vont s'imposer à nous. Mais les situations en Douane sont multiples. La déclinaison opérationnelle ne sera pas aisée. Par exemple : pour les agents en quatorzaine : seront-ils considérés comme en activité ? Ou comme les agents en ASA ? Comment seront considérés les agents qui auront travaillé par roulements ? Etc. Rien n'est arrêté à ce stade.

- La **prime de 1000 euros** a été annoncée ce matin, pour certains fonctionnaires plus particulièrement mobilisés pendant la crise. Qui concernera-t-elle en Douane ? Agents en contact avec le public ? Agents travaillant en présentiel ? Les orientations ne sont pas stabilisées. L'administration est en train d'essayer de définir le « surcroît de travail ». Pour certains agents ou services, l'effort hors norme est déjà facilement identifié par la DG, mais la gradation est moins évidente ailleurs.

- Le **droit à tickets-restaurant** selon les diverses positions administratives des uns et des autres n'est pas encore complètement élucidé.

- A l'INSEE, un questionnaire d'enquête interne va être diffusé aux agents pour évaluer leur **qualité de vie en télétravail** pendant le confinement actuel. A voir si cette initiative sera étendue à la Douane. Cela pourrait avoir un intérêt dans l'optique du déconfinement progressif, de la reprise d'activité et du développement du télétravail dans l'avenir.

- **Déconfinement** à compter du 11 mai : l'administration commence à y réfléchir. A ce stade on est surtout dans le recensement des problématiques. Notre activité dépendra beaucoup de la reprise du trafic, et de l'intensité de contrôle qu'on mettra, en lien avec les mesures de protection prises. Nos conditions de travail ne seront pas partout compatibles avec la distanciation sociale. Voir aussi la problématique de protection sanitaire dans les transports en commun pour se rendre sur le lieu de travail.

SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss

75703 PARIS Cedex 13

☎ : 01 57 53 29 21

cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



La Vie à Défendre

- Adaptation du calendrier et des épreuves des **concours et examens professionnels** : toujours en cours d'élaboration. Peut-être une version consolidée sera-t-elle présentée la semaine prochaine.

- Prévention :

* **Equipes cynophiles** : la fiche de précautions à prendre a été diffusée dans les services, pour maintenir une capacité opérationnelle des chiens. C'est un outil. Le lavage systématique du chien entre deux contrôles semble difficile à mettre en œuvre. Si la prescription est trop compliquée, évaluer l'intérêt de l'intervention du chien par rapport au risque. La doctrine générale reste : maintien des missions mais à condition que la protection soit assurée.

* **Entretien des locaux** : le SG de Bercy va émettre une fiche où la question de la **climatisation** sera traitée. Le bon entretien des climatisations pour assurer l'aération des locaux sera préconisé. A ce stade, aucune instruction médicale n'indique qu'il faille traiter l'air en tant que tel.

* **Masques** : nous avons des stocks permettant de tenir 45 jours dans l'état actuel de la doctrine d'utilisation des masques. Selon la doctrine adoptée au moment du déconfinement, les quantités devront être augmentées.

2/ SURVEILLANCE ET LCF

- **Contrôles aux frontières** à compter du 11 mai : on se prépare aux modalités de contrôle aux PPA aux frontières européennes internes. Les frontières externes à l'espace Schengen resteront fermées.

- Il reste des vols autorisés en provenance de pays tiers : pourquoi ? Réponse de l'administration : il faut rapatrier tous les français et européens encore à l'étranger, ainsi que tous les étrangers résidant en France. On doit aussi laisser entrer toute personne venant contribuer à la gestion de la crise sanitaire.

- **Distanciation sociale non respectée** près des tapis de bagages des aéroports : les douaniers ne sont pas mêlés à ces flux de voyageurs.

3/ DEDOUANEMENT

- Nous avons récemment augmenté les volumes d'importation de masques et matériel médicale de 30%. La tension et la pression perdurent dans les bureaux (comme à Roissy). On doit **réajuster le PCA à la hausse**, sans toutefois aller à l'encontre de la distanciation sociale exigée par la protection sanitaire.

4/ DIALOGUE SOCIAL :

- On prévoit l'organisation d'un **Comité Technique de Réseau** en formation CHSCT le 30 avril prochain. Ordre du jour unique : le COVID-19.

CFTC-Douanes :
Sur un autre ton.